

ABONNEMENT.

saumur. En an. 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

En an. 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 JANVIER

L'ÉTAT-MASTROQUET

Nous avons l'Etat pédagogue, l'Etat exploitateur de chemins de fer, l'Etat fabricant de poudre et l'Etat marchand de tabac. Nous sommes menacés aujourd'hui de l'Etat déhilitant d'alcools, eaux-de-vie, rhums et liqueurs.

A notre humble avis, l'Etat est fait pour gouverner, pour administrer, et non pour tenir boutique.

L'Etat-Petdeloup, l'Etat-Messageries, l'Etat-Cigariier, l'Etat-Mastroquet: ce sont là peut-être des conceptions dignes d'être admises dans notre siècle d'industrialisme, mais que notre faible esprit de réactionnaire se refuse à admettre.

Pourquoi pas aussi l'Etat-Épiciier, l'Etat-Boulangier, l'Etat-Charcutier, l'Etat-Bottier, l'Etat-Tailleur, l'Etat-Gargotier, l'Etat-Tout? Vous verrez qu'on y arrivera.

Au point de vue économique, ces usurpations de l'Etat dans le domaine de l'industrie et du commerce sont choses désastreuses. Elles ont pour conséquence l'établissement de monopoles d'autant plus redoutables qu'ils ont à leur service la suprême puissance.

Au point de vue politique, elles présentent de graves périls; car elles développent outre mesure le fonctionnarisme, mettent dans la main du pouvoir des instruments de despotisme, menacent la liberté des électeurs et l'indépendance des parlements, exposent les citoyens à des vexations sans nombre et créent des sources de corruption.

On connaît l'usage fait par l'Etat de ses bureaux de tabac et de ses chemins de fer.

Que de fois n'avons-nous pas dénoncé ici des marchés honteux, des destitutions iniques et des faveurs scandaleuses!

L'Etat industriel nous fait penser à ces indignes chefs d'industrie qui, abusant de

leur pouvoir, traitent leurs ouvriers en esclaves et leurs ouvrières en filles perdues.

Lorsqu'au milieu de nos financiers républicains en détresse, ce mot a retenti: Monopole des alcools! un long cri de joie lui a répondu: Voilà le salut!

Aussitôt une multitude de journaux de gauche ont entonné un hymne triomphal. Non contents d'invoquer des nécessités budgétaires, ils se sont évertués à démontrer que ce bienheureux monopole possédait toutes les vertus désirables: vertus hygiéniques, vertus gastronomiques, vertus moralisatrices.

Avec lui, plus d'alcools frelatés désagréables au palais, hostiles à l'estomac.

Plus de ces ivresses toxiques, résultat de produits empoisonnés.

Mais partout d'innocentes « beuveries », sous l'œil paternel de l'Etat, avec le concours des vertueux Ganymèdes du zinc qui verseront à flots le trois-six officiel, la gaieté, la force, la santé.

Quoi! parce que les alcools de grains et de pommes de terre seraient vendus en gros par l'Etat, ils cesseraient d'être amyliques! Parce que les débitants au détail auraient acheté leur marchandise à l'Etat, ils renonceraient à la frelater! Quelle plaisanterie!

L'Etat a possédé le monopole de l'enseignement. Qu'en a-t-il fait? Les plus éminents d'entre les universitaires ont dénoncé eux-mêmes les conditions déplorables de l'instruction publique en France.

L'Etat possède le monopole des tabacs. Il ne nous paraît pas démontré que l'industrie privée, aiguillonnée par la concurrence, aurait produit du caporal et des londrés inférieurs à ceux de la régie. Mais ce qui est absolument prouvé c'est que les prix des tabacs et cigares officiels sont exorbitants.

L'Etat s'est emparé du monopole des allumettes. Depuis lors les allumettes sont détestables tout en coûtant davantage.

L'expérience est là pour établir que les monopoles de l'Etat sont onéreux et vexatoires, qu'ils n'ont jamais profité aux contribuables ni aux consommateurs.

On nous dit que le monopole des alcools

permettrait de rétablir nos finances compromises par les prodigalités républicaines. Nous n'en croyons rien. Outre que le rendement attendu nous paraît singulièrement exagéré, nous prévoyons que la création de nouvelles ressources aurait pour seul résultat de surexciter la fureur du gaspillage.

L'Etat-Mastroquet ne nous épargnerait pas l'Etat-Banqueroutier; au contraire. Ce n'est pas en établissant un odieux monopole qu'on sauvera les finances nationales; c'est en supprimant la cause du mal: la République. JOSEPH DE GODLEWSKI.

Chronique générale.

Décidément le ministre de l'intérieur manque totalement de prestige. A peine s'il parvient à capter l'attention de la Chambre indifférente. Son argumentation, en réponse à des faits précis, a consisté à les nier en bloc, à établir cette théorie que les maires avaient des devoirs à remplir envers le gouvernement, surtout en temps de période électorale, théorie dont la pratique consiste à avoir deux poids et deux mesures suivant qu'il s'agit d'un maire conservateur ou d'un maire républicain!

Le gouvernement, qui avait du plomb dans l'aile, a été enchanté de faire appel aux passions électorales de la Chambre pour se refaire une majorité « contre les ennemis de la République ». Les Papinaud et C^{ie} se sont prêtés à cette manœuvre parlementaire en proposant un ordre du jour combiné avec le ministre de l'intérieur, qui a tout naturellement rallié les membres de la gauche. Nous verrons ce que durera la majorité Papinaud.

Le ministère soigne ses blessures; on sait qu'il en a reçu deux le même jour. Outre l'échec qu'il a essuyé, à la Chambre,

sur la question de l'amnistie, il s'est fait battre, au Sénat, sur une question en apparence secondaire.

On discutait un projet de loi tendant à l'abrogation des dispositions qui confèrent aux fabriques et consistoires le monopole des inhumations. La Chambre des députés n'avait enlevé ce monopole aux fabriques que pour le transférer aux communes, tandis que la commission du Sénat supprimait le monopole en droit dans son projet, et laissait aux familles la liberté de s'adresser soit aux communes, soit aux fabriques, soit à des sociétés particulières pour l'inhumation des leurs.

Le commissaire du Gouvernement a défendu le projet de la Chambre, mais malgré l'appui et le concours de M. Tolain, ce projet a été repoussé par 198 voix contre 44.

On s'occupe beaucoup, dans les couloirs, de l'article outrageant pour l'armée publié dans la République française. Ce journal reproche à des officiers d'être partisans des princes d'Orléans; il les accuse de ne pas travailler, de ne s'occuper que de chasse et de courses, de fréquenter des salons monarchiques, d'être des privilégiés, etc. Il invite enfin le ministre de la guerre à faire une enquête sur les opinions politiques et les relations des officiers. Les députés de la droite caractérisent sévèrement ces odieuses incitations à l'espionnage. Quelques républicains bien avisés ne dissimulent pas qu'ils trouvent l'article très-imprudent. A leur avis, la République est déjà fort impopulaire dans l'armée; elle ferait acte d'habileté en s'abstenant de nouvelles provocations.

Ce sont là de sages paroles; malheureusement, par ses principes, ses traditions et ses tendances, la République est l'ennemie irréconciliable de l'armée française. Il y a contre l'une et l'autre une incompatibilité d'humeur qui tôt ou tard engendra l'aver-sion.

C'est le cas de rappeler le mot fameux: Ceci tuera cela; mais ce ne sera point l'ar-

20 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

A travers la Pologne et la Russie, septembre 18...

Nous voyageons sans trêve ni relâche. Tant que nous avons été en France, ma mère ne regardait même pas le paysage qui s'enfuyait aux deux côtés des portières. Que lui importait l'animation des villes, la beauté des bois, la majesté des montagnes, la mélancolie des plaines!

Avant tout, il nous fallait un parcours rapide, car mon père est là-bas... Il souffre loin de nous.

Et en Pologne... pourquoi nous arrêter? Quelle main aurions-nous eu à serrer? Nos amis sont morts, sont bannis... Partout des routes silencieuses, partout des villages incendiés; à toutes les portes, des signes de deuil; sur toutes les collines, un gibet.

Pauvre terre, pauvre terre de Pologne, où rien de fier, où rien de généreux ne peut vivre sous le joug qui l'opprime. Et, cependant, quelle vie intense palpite dans ses artères! Depuis un siècle on déchire ma patrie, on la morcelle sans pitié; et, toujours et sans cesse, pour défendre la religion

du Christ, elle lève son bras affaibli; et tant qu'il restera une goutte de sang polonais dans ses veines polonaises, elle continuera de combattre. Écrasée par le nombre, elle se relèvera aussitôt, pansant ses blessures et recommençant, sans désespérer jamais, la lutte inégale.

Après vingt jours de voyage nous arrivâmes enfin au cœur même de la Russie, dans l'antique cité des czars, à Moscou.

— Moskwa! Moskwa! cria le conducteur qui, fouet en main, conduisait à grandes guides notre tarentass.

De plat, le terrain se faisait onduleux, presque tourmenté. Partout des masses sombres de pins, de tilleuls, de bouleaux, d'où émergeaient des châteaux princiers. La Moskwa coulait entre un double rideau de peupliers, fuseaux géants, dont les feuilles bruisaient dans l'imposant silence des champs ensommeillés.

Il était encore de grand matin, et le pays était couvert de brouillards. Ils flottaient sur le fleuve, ils s'étendaient, devant notre tarentass, en épais rideau, puis, tout à coup, saisie d'admiration:

— Voyez, voyez, mère; est-ce beau? m'écriai-je.

Le soleil déchirait le voile humide et bleuâtre, et Moscou nous apparaissait baigné dans une vive lumière. Moscou, la ville sainte, avec ses dômes dorés et massifs, ses clochers aux fines dentelles, ses campanilles légères comme des minarets. Que

d'églises, que de couvents, que de chapelles! et tout cela rose, vert, bleu, multicolore. Ce panorama est magique; ni la plume ni le pinceau ne sauraient le rendre.

Notre tarentass roulait à grand fracas le long des faubourgs, puis le véhicule s'engagea dans les rues sinueuses du vieux Moscou. Quelle animation! on vendait, on achetait. Les magasins des lapidaires étincelaient, ceux des pelletiers exposaient, aux vitrines, d'admirables fourrures. De saintes images habillées selon la mode russe, c'est-à-dire caparazonnées de minces lames d'or et d'argent, apparaissaient aux devantures. Plus loin, une bande de pèlerins, le bâton à la main, la gourde à la ceinture, gravissaient, en chantant, les pentes qui conduisent aux chapelles vénérées du Kremlin.

Un cri guttural de notre conducteur arrêta notre tarentass; les chevaux demeurèrent immobiles, tout blancs d'écume, et nous pénétrâmes dans un hôtel voisin de la place Rouge. Nous étions littéralement brisés de fatigue. Une servante russe, aux cheveux blancs, aux yeux couleur de pervenche, charmante vraiment, et gracieuse dans son petit corsage aux manches bouffantes et aux bretelles brodées, nous débarrassa de nos pelisses, de nos menus bagages.

A l'heure suivante nous nous reposions dans une vaste chambre. Ma mère sommeillait sur le divan. Moi, je tenais en main une lettre, une chère lettre

de M^{lle} du Valmier. Elle était là, depuis trois jours, m'attendant. Très-émue, je regardais l'adresse, cette écriture anglaise, ces lettres fermes et déliées, fines et distinguées comme notre amie elle-même. Je rompis le cachet et je lus:

« Ma bien chère Nadège, Je vous trace ces quelques lignes accoudée à ce pupitre d'ébène, sur lequel vous aimiez tant écrire autrefois; et, tandis que ma plume essaie de vous redire une partie de ma tendresse, je vous revois à ce temps béni, où, assise à mes côtés, vos yeux sur les miens, vous vous efforciez de comprendre ces éléments d'histoire, de littérature, et surtout cette science de la vie que, moi, j'étais chargée de vous apprendre... Hélas! que de choses j'aurais eu encore à vous enseigner! Le discours était à peine commencé!... »

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée de Varsovie. Ai-je besoin de vous dire avec quel bonheur? Votre affection me ravit en même temps que votre tristesse me désespère... Que pourrais-je donc faire pour vous consoler? Reprenez courage. Demandez à Dieu la force, c'est-à-dire la foi vive. Dites-vous aussi que vous commencez à peine à gravir le sentier de la vie, et que, si certaines heures vous paraissent sombres et tristes, d'autres se lèveront, pour vous, radieuses et ensoleillées.

Vous me demandez ce que je suis devenue

mée qui sera tuée, car la France a besoin d'elle pour vivre.

C'est la garnison de Tours qui a été la plus vigoureusement dénoncée par l'organe républicain, et c'est cette dénonciation qui a donné lieu au bruit du remaniement complet de la garnison.

Le ministre de la guerre communique à la presse la dépêche suivante :

Hai-Phong, 21 janvier 1886.

« Commandant de troupes, à la fin des chaleurs, a écrasé la résistance sur le Fleuve-Rouge, puis a pacifié le Delta.

« Cette dernière opération est terminée. Il s'était accordé avec ses généraux de division pour chasser bandes d'irréguliers chinois qui tiennent le pays au-delà de la ligne de nos postes.

« Général de Courcy est parti pour Hong-Kong où il prendra paquebot du 20. »

NOS TROUPES AU TONKIN.

Le général Boulanger, ministre de la guerre, vient de recevoir un télégramme du général de Négrier, lui annonçant que le général de Courcy lui a fait la remise du commandement intérimaire du corps du Tonkin, après avoir ordonné l'envoi en Cochinchine de trois compagnies du bataillon du 2^e zouaves avec l'état-major nécessaire à cette unité. Ces trois compagnies forment ensemble un effectif de 500 hommes de troupes.

Le général Boulanger, en prenant acte de cette remise du commandement, a informé télégraphiquement le général de Négrier qu'aucun des pouvoirs extraordinaires en matière militaire qui avaient été conférés au général de Courcy ne serait maintenu à son successeur.

Cette mesure a pour conséquence de supprimer au commandant intérimaire, puis au général Warnet, qui, à titre de plus ancien divisionnaire, doit commander ensuite le corps d'expédition et présider au rapatriement des troupes, le droit de nommer aux divers grades dans l'armée ou dans la Légion d'Honneur.

Tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont voté contre l'urgence de la proposition d'amnistie, y compris l'intransigent Granet et M. Lockroy qui avait le premier signé la demande d'amnistie quelques jours avant d'être nommé ministre. Les radicaux parisiens ne pardonneront pas cette félonie au « premier élu de Paris ».

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, assez fréquentés par suite du grand nombre de commissions convoquées, les amis du ministère déclarent qu'il ne se sent pas atteint par le vote de jeudi parce que la question de l'amnistie ne fait pas partie du programme du cabinet. L'argument est assez fallacieux ; M. de Freycinet et ses collègues pourront être battus dix, douze fois sur des

interpellations qui ne touchent point au programme ministériel ; ils se contenteront, dans leur satisfaction, de tendre la joue. Jovial cabinet !

Nous avons des interpellations sur la planche. Outre celle de M. le baron Dufour, député du Lot, sur les agissements électoraux de la préfecture, M. Sevaistre, député de l'Eure, doit questionner aujourd'hui le ministre de la justice, au sujet de l'assassinat de M. Barrême. Demain mardi, question de M. Lejeune, député de l'Indre, au même ministre, au sujet du maintien d'un secrétaire général à la justice. Question de M. Delafosse au ministre de l'intérieur relativement à la révocation des maires de Cabour et de Moullet-Argence.

MM. Steenackers et Dutailly ont fait distribuer une proposition de loi tendant à remplacer la carte postale par la carte-lettre de dix centimes.

Ce nouveau mode de correspondance mettrait désormais le public à l'abri de toute diffamation et injure, car la carte-lettre serait pliée et fermée. Un pointillé et une couche de gomme serviraient à ouvrir et à fermer la carte-postale ainsi transformée.

La carte-lettre serait également établie avec réponse payée.

C'est le 4 février que M. Paul Bert doit partir pour le Tonkin.

M. Schillemans, lieutenant d'infanterie de marine, qui a été détaché auprès de M. Lemaire à l'époque où ce diplomate remplissait les fonctions de ministre résident général à Hué, vient d'être attaché à la mission de M. Paul Bert. Un lieutenant de vaisseau, qui n'est pas encore désigné, fera également partie de la maison militaire du nouveau résident général.

M. Sigismond Lacroix a repris et va déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre la proposition qu'il avait déjà soumise au Parlement en 1884, et qui tend à l'établissement, à Paris, du système de l'autonomie communale.

Un petit groupe de députés, anciens magistrats, ont résolu d'élaborer un projet de réforme de l'institution du notariat.

La principale disposition de ce projet entraînerait la création d'un contrôle ou d'une inspection pour la sécurité des fonds déposés dans chaque étude.

LES MISSIONNAIRES PAVILLONS-NOIRS.

La nomination du résident Paul Bert produit ses fruits. Les calomnieux se disent qu'ils auront beau jeu sous le règne de ce maître falsificateur et calomnieux et ils

commencent déjà leurs petits exercices. C'est ainsi que certains journaux républicains publient l'infamie suivante :

« On écrit de Thuan-An, le 27 novembre : Dans la province de Quang-Nam, au sud de Touranne, il y a des bandes de rebelles qui, sous la conduite d'un missionnaire français, le père Maillard, donnent de l'occupation aux chasseurs et à l'infanterie de marine. »

Transformer les missionnaires français en chefs de Pavillons-Noirs est un comble d'infamie renouvelé de la Commune. Ainsi M. Rochefort et son ami Raoul Rigault accusaient les Dominicains de tous les crimes pour préparer les fusillades d'Arcueil et de la Roquette. M. Paul Bert se ferait-il préparer par les mêmes moyens un chemin vers le même but ?

La vérité est, dit avec raison le Monde, que, loin de conduire une bande de rebelles, le P. Maillard a servi de guide à une colonne française qui est allée secourir et délivrer un autre missionnaire, le P. Bruyère, assiégé dans sa mission par les rebelles.

Les journaux radicaux auront-ils le loyauté de faire cette rectification ?

Le Journal officiel vient de publier une circulaire du ministre de l'instruction publique qui dévoile à quel gaspillage est livré le budget de l'Etat, et quelles charges énormes les lois scolaires ont imposées au pays. Il paraît que, loin de diminuer, comme on l'espérait, par suite des nombreuses constructions élevées pour les écoles, les frais de location augmentent chaque année et la part contributive de l'Etat s'accroît d'autant.

M. Goblet dit nettement : « L'examen minutieux des états fournis par les préfectures et relatifs aux loyers scolaires a prouvé qu'il subsiste dans cette partie du service de la comptabilité de l'instruction primaire des irrégularités nombreuses et, j'ai le regret de le dire, des abus de toute nature auxquels j'ai résolu de mettre un terme. »

On voit que nous ne le leur faisons pas dire.

L'ASSASSINAT DU PRÉFET DE L'EURE.

Les autorités persistent à ne vouloir rien dire des résultats de l'enquête de l'affaire Barrême, et laissent ainsi le champ libre aux suppositions.

La cause du crime, elle reste toujours aussi mystérieuse, bien que l'on persiste à croire à un drame de famille.

Il paraît cependant avéré que M. Barrême n'était pas le mari exemplaire que l'on a dit au lendemain de sa mort tragique.

EMPOISONNEMENT PAR DES INFIRMIERS LAÏQUES.

Plusieurs journaux ont parlé d'une mort mystérieuse dont le parquet recherchait l'origine.

Il n'y a malheureusement, dit le Figaro, dans l'affaire dont il s'agit aucun mystère. Il n'y a qu'une de ces terribles méprises

trop fréquentes, depuis quelque temps, dans nos hôpitaux.

Une dame S..., âgée de 23 ans, récemment devenue mère, avait été atteinte d'un abcès au sein. Elle entra pour cela à l'hôpital Saint-Antoine.

Pendant quelques jours, tout alla pour le mieux. M^{me} S... était bien soignée et espérait une prompt guérison.

Mais le 6 janvier, le médecin ordonna une purgation. Le personnel, un peu distrait, dit-on, par la Fête des Rois, n'exécuta pas tout de suite l'ordonnance, et ce n'est qu'à cinq heures du matin que l'infirmière vint apporter à la malade le médicament prescrit.

C'était une poudre blanche, dissoute dans deux verres d'eau. A peine M^{me} S... avait-elle absorbé le premier verre, qu'elle se renversa en arrière avec un cri de souffrance. L'infirmière, étonnée et croyant à une répugnance enfantine, lui prit la tête et lui ingurgita presque de force le second verre.

Immédiatement, la malade fut prise de vomissements terribles.

On s'aperçut alors qu'au lieu de sulfate de magnésie on lui avait fait absorber de l'oxalate de potasse, autrement dit du sel d'oseille.

Un contre-poison lui fut immédiatement donné. Mais, après quatre jours d'horribles souffrances, elle expirait.

On a essayé de cacher ce déplorable accident, mais, sur la plainte des amis de la victime, une information a été commencée par M. Delamarre, commissaire de police.

L'autopsie du cadavre a été faite à la Morgue où l'empoisonnement a été constaté.

L'affaire va être poursuivie.

On annonce la mort de M. Bressant, ancien sociétaire de la Comédie-Française, décédé l'avant-dernière nuit à Nemours (Seine-et-Marne), où il était retiré depuis de longues années.

Jean-Baptiste-Prospère Bressant était né à Chalon-sur-Saône, le 24 octobre 1815, d'une honorable famille de la bourgeoisie. Il avait commencé par être clerc d'avoué.

M. Bressant, atteint de paralysie, ne pouvait faire un pas. Il avait donné sa démission de sociétaire de la Comédie-Française en 1876.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 23 janvier. Comme toujours, la politique vient exercer une influence mauvaise sur les affaires qui voudraient reprendre leur essor. Cependant, le comptant paraît prendre assez bravement son parti de ces bascules parlementaires et ce sont ses achats qui maintiennent les cours des rentes : le 3 0/0 est à 81.40, l'amortissable à 83.45, le 4 1/2 0/0 1883 à 110.35.

La Banque de France qui avait dépassé 4,600 fr. est retombée à 4,500 : les acheteurs espéraient une prochaine augmentation du taux de l'escompte. C'était une erreur.

Les obligations du Crédit Foncier prennent, de jour en jour, une plus large place dans les portefeuilles bien composés. Celles des anciens emprunts sont absolument classées et très-chères : la Foncière 4 0/0 est à 514 fr. ; la Foncière 3 0/0 à

depuis cette dernière soirée où vous m'avez laissée seule au seuil de ma chambre, ne pleurant pas, car je ne voulais pas que mes larmes ébranlassent votre courage, mais souffrant cruellement.

« Ce que je suis devenue, ma pauvre enfant ? Cela est entre Dieu et moi ; mais vous en étiez, ma bien chère, et vous en serez jusqu'au dernier jour de ma vie.

« Je vous dois l'exemple de la soumission. Dieu vous avait prêtée à moi... Il vous a reprise... Que sa volonté soit bénie ! Mais cette prière de Job, je ne parviens à la prononcer qu'en appelant à moi l'aide du ciel, car votre départ m'a laissée sans force.

« Oui, Nadège, vous êtes peut-être, après mon père et ma mère, tout ce que j'ai le plus aimé au monde... Et, maintenant, que m'importent tous ceux qui viennent frapper à la porte de mon logis. Si vous pouviez voir avec quelle indifférence je réponds : « Entrez », car je sais que je ne verrai plus votre cher visage, votre regard si tendre, que je n'entendrai plus la voix caressante qui me murmurait : « Mademoiselle, chère Mademoiselle. » Tenez, Nadège, ne rappelez pas les souvenirs anciens. Ils enlèvent l'énergie. Qu'il me sera dur de reprendre un autre élève ! Comment parviendrai-je à l'aimer ? Vous avez emporté mon cœur. Je me dois pourtant au travail ; c'est la loi pour tous. C'est aussi deux fois mon devoir, puisque ma

promesse au pauvre Henri n'est pas entièrement accomplie.

J'ai un projet. Demandez à Dieu qu'il se réalise ; et, peut-être, nous reverrons-nous...

« Chaque matin je me rends à Notre-Dame-des-Victoires, je place un cierge devant l'image de la Vierge Marie ; et, tant que durera votre voyage, la petite flamme sera là, disant :

— Protégez Nadège ; protégez la comtesse de Rudzen. Soyez leur étoile. Vierge sainte, ne les abandonnez pas !

« Écrivez-moi, ma bien-aimée, écrivez-moi aussi souvent que vous le pourrez. Continuez ce journal que vous avez commencé. Il est bon en ce sens qu'il vous oblige à formuler votre pensée ; en un mot, il vous apprend à méditer. Et puis, lorsque vous serez triste, faites le bien le plus que vous pourrez : la vie n'a pas d'autre but, ni de plus puissante consolation. Entourez votre héroïque mère de respect, de piété filiale ; soyez sa joie et aussi celle du comte de Rudzen. Adieu, enfant. A bientôt... peut-être !

« En attendant le bonheur du revoir, s'il nous est jamais donné, je vous embrasse sur votre front pur, et je prie le ciel de préserver de tout mal, mon beau lis, ma blanche hermine, ma fille chérie, ma bien-aimée Nadège.

« Votre meilleure amie,
Géraldine DU VALMIER. »

J'étais bien émue en achevant cette lettre, cette chère lettre de mon amie. Tout le jour mon cœur la redit à ma pensée ; et, le soir, assise à la fenêtre, j'y songeais encore. Sans cesse je me demandais :

— Quel est donc le projet de Mademoiselle... mais quel est donc ce projet ?...

Du balcon, je voyais le dôme doré de Saint-Sauveur ; la place Rouge, la bien nommée, tant le sang a coulé sur les pierres dont elle est pavée. Je distinguais aussi les murs crénelés de cette forteresse militaire et religieuse qui se nomme le Kremlin, les toitures si bizarres de Vassili-Blajennoi ; et, fermant l'horizon, les cimes bleuâtres de la montagne des Moineaux.

L'air était pur ; le moindre son se propageait à des distances infinies. Et, soudain, — nous étions à la veille de la Nativité — une cloche se mit à tinter... encore une autre. Bientôt, de toutes les coupoles s'élançèrent des carillons : la clochette d'un couvent chantait au nord ; au sud un timbre grave lui répondait ; au centre, le bourdon du Kremlin formait une basse régulière à la fantaisie des variations aïdes. On eût dit une harpe éolienne dont les arpèges, pleins d'harmonie et de puissance, évoquaient une radieuse image : celle de l'Espérance.

Dans un élan spontané mes mains s'étaient jointes. Je priais avec les cloches. Encore, et toujours, je me répétais :

— Quel est donc ce projet de Mademoiselle... Mais quel est donc ce projet ?... O Vierge Marie, Vierge sainte, faites qu'il se réalise... Je vous en conjure, je vous le demande les mains jointes, je vous le demande avec toute mon âme... O Vierge Marie, Vierge sainte !

Le soleil apparaissait encore à l'horizon, teintant de pourpre les toitures multicolores des édifices ; puis, peu à peu, les flammes couleur de rubis s'éteignirent, faisant place à la mélancolie des améthystes. A leur tour, les teintes violacées s'assombrirent, tandis que la lune, comme un beau globe d'argent, se balançait en l'azur profond, ayant pour escorte des millions d'étoiles. Et dans les points diamantés de tous ces mondes, qui resplendissaient ; dans les longues traînées phosphorescentes des nébuleuses, je m'efforçais de lire le mystérieux projet. Mais quel est-il donc ce projet de Mademoiselle ?... Mais quel est-il ?

(A suivre.)

En cour d'assises. Un récidiviste, sorti de prison depuis quelques jours à peine, attrape sept ans de travaux forcés.

« C'est bien, ajoute-t-il d'une voix aimable... mon avocat m'avait dit que ma réélection était assurée.

1868, la Foncière 1883, à 518, la Communale 1878 à 508; mais la Communale 1880 n'est encore qu'à 438 fr. et la Foncière 1885 à 435.50. C'est donc sur ces dernières que doit se porter le choix de l'épargne.

La Société Générale est à 448.75. On sait que l'exercice 1885 a donné 250,000 fr. de bénéfices de plus que l'exercice 1884.

Les capitalistes qui recherchent des placements d'avenir, dotés en même temps de sécurité, paraissent oublier une catégorie de titres qui remplissent admirablement ces conditions. Nous voulons parler des actions des Compagnies d'assurances sur la vie. Jetez un coup d'œil sur la cote, vous verrez que, pour les Compagnies qui ont dépassé un certain âge, le revenu croît constamment, et avec lui la valeur des actions, de telle sorte que cette valeur représente actuellement de quinze à vingt fois le capital déboursé.

Si vous choisissez, comme placement, le titre d'une Compagnie-Vie qui est dans la période des débuts ou qui n'en est pas sortie depuis très-longtemps, vous devez rencontrer dans les mêmes garanties d'avenir, car le fonctionnement de toutes les Compagnies s'appuie sur les mêmes tarifs, sur des statuts analogues et sur des combinaisons qui ont le même caractère mathématique. Le succès est donc, pour chacune d'elles, une question de temps.

Il y a quelques années, ces idées répandues dans le public avaient déterminé une sorte d'entraînement qui avait poussé les cours au-delà de leurs limites raisonnables. L'avenir des Compagnies était escompté dans de trop larges proportions. Depuis lors, et à la suite de la crise générale, une réaction s'est produite qui a au contraire déprécié les actions de nos Compagnies-Vie de la façon la plus injuste. Les cours se sont pour ainsi dire effondrés. Le moment paraît venu où justice va être rendue à ce placement exceptionnel, et où la cote se tiendra à égale distance des exagérations de la hausse et de celles de la baisse.

Les actions trop dépréciées vont se relever par la force des choses et de la logique. Les capitalistes ne devraient pas attendre ce moment pour mettre en portefeuille des actions des Compagnies-Vies. S'ils le devaient, ils pourraient bénéficier de tout le terrain perdu à tort par ces valeurs, sans compter les plus-values de l'avenir. Nous aurons à revenir sur ce sujet et à montrer, par des exemples raisonnés, que le capitaliste intelligent peut trouver aujourd'hui d'excellentes occasions de placement dans les actions de certaines Compagnies d'assurances sur la vie, d'âge moyen et de création récente.

La Banque d'Escompte a presque regagné le coupon détaché il y a deux semaines. Cela est dû à l'amélioration constante de son portefeuille. En effet, l'Italien marche vers le pair, les Méridionaux sont à 680 et la Société des Immeubles de France à 422. Quant à la Foncière-Transport, elle est l'objet de transactions très-vivantes.

La Société de Dépôts et Comptes courants est fermée à 597.50. Les résultats de l'exercice 1885 assurent un dividende de 16 fr., soit 8 0/0.

Le Panama qui, la semaine dernière, était à 408, oscille entre 388.75 et 391.25. C'est le 5 février que les actionnaires doivent passer à la caisse pour verser 125 fr. Ils aiment mieux vendre et cela se conçoit. Mais les obligataires vendent aussi et les obligations baissent à vue d'œil.

Le Crédit Lyonnais perd, chaque semaine, un peu de terrain. Il cote 520. Le ministre des finances, en élevant à 3 0/0 l'intérêt des bons du Trésor, a joué un mauvais tour à M. Germain. Il faudrait être bien naïf pour laisser son argent au Crédit Lyonnais, en compte de chèques à 1 1/2 0/0 quand le Trésor français donne 3 0/0 et lui n'a pas de Foncière Lyonnaise.

Les Chemins de fer économiques sont toujours en hausse, ils cotent 349 fr., soit 9 fr. de plus que la semaine dernière. Les chemins de fer sont bien tenus.

A l'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le

Chocolat de la C^o Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Convent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratuit sur demande du catalogue général.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La température s'est sensiblement adoucie dans la nuit de samedi à dimanche. Hier, le thermomètre s'est élevé à 5 degrés au-dessus de zéro. Aussi la neige a-t-elle fondu partout et transformé nos rues en véritables cloaques.

Hier matin, des glaçons de petite dimension sont apparus en Loire; le soir ils étaient beaucoup moins nombreux. Depuis ce matin, le dégel est général.

La Société de Secours Mutuels de Saumur était réunie hier en assemblée générale, à l'École mutuelle des Récollets, pour la reddition des comptes du dernier semestre.

Après l'exposé financier, M. Lecoy, président de la Société depuis de longues années, a donné sa démission. Sur la désignation des visiteurs, le secrétaire, M. Mathieu, a été présenté pour remplacer M. Lecoy à la présidence.

À l'unanimité des membres présents, M. Mathieu a été proclamé président, et M. Lecoy a bien voulu accepter d'être président honoraire.

M. Mathieu a expliqué, en quelques paroles bien suivies, comment il entendait s'acquitter de la lourde tâche que lui imposait la confiance de tous les sociétaires, et n'a pas voulu prendre d'engagement pour plus d'une année.

LA SAINT-CHARLEMAGNE

Le ministre de l'instruction publique vient de décider que le congé habituel, accordé aux élèves des lycées et collèges à l'occasion de la Saint-Charlemagne, sera reporté cette année du jeudi 28 au samedi 30 janvier.

La rentrée des internes aura lieu le dimanche soir, à 8 heures.

Le corps du génie a perdu jeudi un de ses doyens, M. le général de brigade en retraite Goury, né à Angers le 24 août 1798, et sorti de l'École polytechnique le 4^o octobre 1819.

Le général Goury avait été fait grand officier de la Légion-d'Honneur le 25 décembre 1880, sur la proposition du général Faidherbe qui avait voulu rendre hommage à une des plus honorables carrières de l'armée du génie.

TOURS.

La Lanterne a annoncé que toute la garnison de Tours allait être changée.

Nous ne croyons pas à l'exactitude com-

plète du fait avancé par la Lanterne; on ne déplace pas ainsi, d'un seul coup, sans motifs d'une extrême gravité, cinq régiments composant une garnison. Néanmoins, il résulte de nos renseignements qu'on peut s'attendre à voir changer prochainement nos régiments de cavalerie. (Petite France.)

POITIERS.

Le Conseil municipal de Poitiers, qui devait se réunir vendredi soir, n'a pu tenir séance par suite de l'absence de la plus grande partie de ses membres, malgré l'inscription à l'ordre du jour de plusieurs questions importantes, parmi lesquelles la question des eaux.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^l LERIDA-GEORGY.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs. Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasianve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée) gratis à toute personne qui en fera la demande.

En vente la 35^e série.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes. PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de

notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 252 (24 janvier). La souris. Le Boulanger du cabinet. Les fonctionnaires républicains. Bobèche. La rentrée des députés. Le président de la Chambre. Le message du souverain Jules-Judith Grévy Jr. Un président prodigue! Une farce de Marseillais. Le concierge de la Constitution. Les étrennes du petit Goblet.

RECONNAISSANCE D'UN CAPITAINE.

« Monsieur, atteint d'une vieille bronchite qui » réparait chaque hiver, je me trouve guéri » après l'emploi des DRAGÉES RUSSSES, sans con- » tre-indication, à tous les autres remèdes. » Dire que les médecins m'avaient écorché tout » vif en entourant ma poitrine de vésicatoires suc- » cessifs; je n'aurais pas ainsi souffert si j'eusse » connu plus tôt les Dragées Russes. » A. BRAUN, » capitaine au long-cours, à Mascara (extra muros), » province d'Oran (ALGÉRIE).

Mascara, 20 novembre 1885.

TOUS MES REMERCIEMENTS, monsieur: Deux flacons de SIROP ET UN FLACON DE CELLULES D'ESSENCE DE PIN D'AUTRICHE ont rendu la santé à mon fils, dont la santé m'inspirait les plus vives inquiétudes. Il est actuellement dans un lycée de Paris. Son premier jour de sortie il viendra vous exprimer lui-même sa gratitude et la mienne. Recevez, etc. Blois, quai de l'Hôpital. Hélène DUMONT.

N.-B. Les personnes qui ne peuvent pas avaler les CELLULES (2 fr. 50) doivent recourir au SIROP (3 fr.) ou à LA PÂTE (1 fr. 50) AU PIN D'AUTRICHE qui ont la même efficacité que les Cellules et sont envoyés franco par M. TALLON, pharmacien, 49, avenue d'Antin, Paris.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 25 janvier 1886,

LAKMÉ

Opéra en 3 actes, par MM. Gondinet et Ph. Gille, musique de LÉO DELIBES.

Distribution:

Gerald	MM. Goffoël.
Frederic	Dechesne.
Nilakantha	Neveu.
Hadji	Démon.
Un eipaye	Pascaud.
Un domben	Lombard.
Un marchand	Allemand.
Lakmé	M ^l les Dortao.
Malika	De Vita.
Miss Ellen	Dulaurens.
Rose	Vandermeyren.
Mistress Bentson	Cantrelle.

Hindous hommes et femmes, officiers anglais et dames anglaises, matelots, bayadères, marchands et marchandes, soldats, tambours, fibres, Chinois, brahmanes.

AU 2^e ACTE: Grand Cortège de la Bourga.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 26 janvier

LES PETITES VOISINES, vaudeville en 3 actes, par Hippolyte Raymond et Jules Gastyne.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN RÊVE DE JEUNE FILLE

En ce moment un domestique vint remettre au maître du logis plusieurs lettres apportées par le facteur.

— En voilà une pour toi, fit M. Delmont en tendant à Aline une lettre dont l'adresse était d'une écriture fine et élégante.

— Oh! fit la jeune fille en rougissant de plaisir, c'est d'Isabelle Manuela, cette amie de pension avec qui j'ai conservé de si bons rapports.

M. Delmont se mit en devoir d'examiner sa correspondance, ce qui fut bientôt terminé, car elle se composait de deux circulaires sans importance.

Il leva ensuite les yeux sur sa fille, bien occupée à lire la longue missive de son amie et il fut tout étonné de l'expression de sa physionomie. Elle avait pâli et une sorte d'anxiété était peinte sur ses traits.

Il eut la prudence de ne faire aucune réflexion à ce sujet, et quand elle eut terminé sa lecture, il lui demanda d'un ton dégagé:

— Eh bien! la lettre de ton amie était-elle intéressante?

— Oh oui! elle écrit avec beaucoup d'esprit; entre autres nouvelles elle m'en apprend une qui m'étonne vivement.

— Laquelle donc?

— Il est très-probable qu'elle va épouser Ernest Sauvenel.

— C'est là une singulière coïncidence, en effet; mais tu as répondu à ce pauvre garçon par un refus si formel, qu'il ne pouvait plus conserver le moindre espoir; il n'est pas étonnant qu'il ait porté ses vœux ailleurs.

— Sans doute, fit Aline froidement; et je suis loin de lui en faire un reproche.

Elle s'efforçait de paraître gaie, enjouée; mais il était facile de voir qu'elle s'imposait pour cela une pénible contrainte.

— Je m'y perds véritablement, se disait M. Delmont à lui-même. Aline n'aurait voulu pour rien au monde épouser Ernest, et pourtant elle paraît toute impressionnée par la nouvelle de son prochain mariage. Aurait-elle donc voulu le voir se consumer dans des regrets éternels? Les jeunes filles sont vraiment capricieuses et inexplicables.

— Cher père, dit Aline dans le courant de la journée, vous n'avez pas oublié que nous devons aller à Dieppe dans quelques jours; si vous le voulez nous partirons dès demain, car mes préparatifs sont terminés.

— Tu avais manifesté le désir d'attendre la pro-

chaine visite que ta tante devait nous faire.

— C'est vrai, mais j'ai changé d'avis à ce sujet; je lui écrirai pour lui annoncer notre départ.

— Il m'est impossible de partir demain, parce que j'ai un rendez-vous pour une affaire importante; mais nous pourrions nous mettre en route après-demain.

— C'est cela, je vais tout disposer en conséquence, et je me promets un grand plaisir de ce voyage.

— Nous ne nous en tiendrons pas à Dieppe, nous parcourrons la Normandie, et nous irons même plus loin si tu le désires.

Aline se donna beaucoup de mouvement dans le courant de la journée pour mettre la dernière main à ses préparatifs de départ; puis le soir elle tomba dans une sorte d'abattement.

— Tu es pâle, lui dit son père, serais-tu donc indisposée?

— Ce n'est rien, reprit-elle, je ne ressens qu'un léger mal de tête, et il sera sans doute bientôt dissipé.

M. Delmont était quelque peu inquiet, mais il se rassura en pensant au voyage projeté:

— Bah! se disait-il, le plaisir, la distraction, chasseront tous les diables noirs, et ma petite Aline redeviendra vive et enjouée comme autrefois.

Le lendemain, il devait être absent quelques

heures; au moment de partir, il fut tout étonné de voir arriver M^lle Blanville, et sa surprise fut partagée par Aline, qui ne l'attendait pas sitôt.

Cette apparition inattendue fit beaucoup de plaisir à M. Delmont, car il regrettait de laisser sa fille seule au logis. A son retour, il aperçut de loin Aline et sa tante venant au-devant de lui.

Le visage de la jeune fille était transfiguré, et une joyeuse animation était peinte sur ses traits.

Elle se jeta dans les bras de son père qui l'embrassa tendrement.

— Te voilà tout autre, toi dit-il; ton indisposition a donc disparu?

— Mais oui, cher père, un miracle s'est produit en votre absence.

— Et je suis le magicien doué d'un pouvoir surnaturel qui a opéré de si surprenants changements, reprit M^lle Blanville en souriant.

(A suivre.) VIRGINIE NOTRETT.

Un mot qui appartient à l'histoire: Comme on demandait l'autre semaine à M. Grévy le jour où le message devait être lu aux Chambres: — Pouvez-vous oublier une date comme celle-là! s'écria-t-il avec indignation, — la veille du terme!

Etudes de M^e HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Dacier, n° 28.
Et de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

Aux enchères publiques, EN UN SEUL LOT, Par suite de conversion de saisie immobilière,

LA BORDERIE DE LA

STATIONNERIE

Consistant en : Bâtimens, Terres, Prés et Vignes,

Située communes d'Aubigné-Briand et de Montilliers, d'une contenance de 40 hectares.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 7 FÉVRIER 1886, à une heure de l'après-midi, en la mairie de Marigné-Briand.

Les enchères seront reçues par le ministère de M^e PINAULT, notaire à Saumur, sur la mise 25,000 fr. à prix de.....

Pour les renseignements, s'adresser :

1^o A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Dacier, n° 28 ;
2^o Et à M^e PINAULT, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle, Occupée actuellement par les magasins de nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUTARD père, propriétaire, place Dupetit-Thouars, ou à M^e GAUTIER, notaire. (864)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN HOTEL

Situé sur la place, à Pontevault. S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

CAVE A LOUER

PRÉSENTEMENT Rue de Fenet, n° 25. S'adresser à M^e ROUX, place Saint-Pierre, n° 2. (38)

A VENDRE CHEVAL

Neuf ans, 1 m 65, bai, se monte et s'attelle. S'adresser rue de la Grise, 13.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

3, Rue d'Orléans, 3

OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage. Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et falence, chaudières, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc. Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier. Prix modérés.

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres.—MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

Offres et Demandes

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin ; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une apprentie.

S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

M^{me} RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne apprentie pour les Modes.—Bonnes références. (39)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés francs à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco.—Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. COLLMANN, accordeur, associé de M. LÉPICIER, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.



91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS
Produit de 1^{re} Qualité
CHOCOLAT MASSON
Avis
Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grams, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR							
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir				
3 heures	8 minutes	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 40	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 41
6	55	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 53	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	5 23	9 06	1 25	6 56	8 26	13 18	6 30	9 50
9	13	6 33	7 50	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	5 42	9 15	1 34	7 05	8 36	13 28	6 40	10 00
10	36	6 51	8 08	9 27	1 40	4 24	8 13	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 30	6 00	9 30	1 42	7 13	8 48	13 36	6 48	10 08
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.							
3 heures	26 minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir				
8	21	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7 7	1 55	8 35	8 50	12 50	8 14				
9	37	6 23	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	9 28	1 28	7 08				
12	48	6 41	8 13	2 10	5 10	9 01	6 07	9 31	1 31	4 40	8 05	8 41	3 03	10 14	9 56	1 40	7 50				
4	44	7 02	8 34	2 18	5 30	9 11	6 25	9 45	1 43	4 50	8 20	8 59	3 15	10 26	10 14	1 52	8 02				
7	15	7 14	8 46	2 26	5 50	9 21	6 49	9 57	1 55	5 00	8 30	9 09	3 27	10 38	10 26	2 04	8 14				
10	24	7 29	9 01	2 34	6 10	9 31	7 03	10 09	2 07	5 10	8 40	9 19	3 39	10 50	10 38	2 16	8 26				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,